La République en Marche à la guerre

Le gouvernement mène la France à la guerre totale contre la Russie, et rien ne semble plus pouvoir arrêter cette marche martiale. Ou plus exactement, il n'est pas prévu d'arrêter cette marche.

Les deux officiers supérieurs français tombés le 31 mars, à Marioupol, en compagnie sauf erreur d'un officier supérieur de l'armée régulière ukrainienne et de deux "commandants" de la sinistre milice paramilitaire Azov, ne seront pas les dernières pertes françaises. Plus généralement d'ailleurs, l'appel insistant du président Macron au président Poutine le 29 mars pour une autorisation d'exfiltration par voie maritime, puis le limogeage express (pour "mauvais renseignement") du général Eric Vidaud le lendemain, laisse supposer qu'il y avait là une autorité militaire ou plus vraisemblablement politique française plus importante aux yeux du président antimilitariste, ou plus compromettante en cas de capture, que deux lieutenants-colonels consommables, ou que les "cinquante officiers français" encore présents dans l'usine Azovstal d'après la presse étrangère. C'est aussi ce qu'on peut déduire de l'obstination du commandement ukrainien à continuer d'envoyer des hélicoptères jusqu'au 5 avril en dépit de la perte d'un dixième de son parc résiduel dans ces vaines tentatives d'extraction de Marioupol, ainsi que de l'ordre formel au dernier carré de la milice Azov de mourir plutôt que se rendre, même trois semaines après l'identification du corps du "LandCom" de l'OTAN : il reste là une haute personnalité qui ne doit pas être prise vivante.

La France a déjà au moins tiré un trait (si elle n'a tiré que ça) sur le cinquième de son corpuscule de bataille résiduel, ou sur le volume d'une brigade et demi sur les sept qui ont survécu aux combats budgétaires

asymétriques de haute intensité que l'armée française perd systématiquement contre l'euro depuis trois décennies, en l'occurrence sa contribution à la Force de Réponse de l'OTAN dont elle assume d'ailleurs le commandement en 2022, à quoi il faut ajouter les formations déployées notamment en Roumanie et en Estonie, plus quelques menus détachements qui ne devraient rien représenter à l'échelle des forces d'une ancienne grande puissance. Certes, la doctrine offensive de corps expéditionnaire sur des théâtres extérieurs lointains, qui régit la pensée stratégique gouvernementale depuis la fin de la menace en Europe, permet de sacrifier ce que l'on y envoie puisqu'on n'envisage pas la nécessité d'une défense du territoire national, mais il est dangereux de penser qu'aucune menace ne profitera en France ou en Méditerranée de l'écrasement de l'armée française jetée sous les missiles Calibre et Kinjal.

Certaines menaces sur le territoire national ont notamment été étudiées dans le Septième Scénario (https://www.amazon.fr/septième-scénario-Stratediplo/dp/2981537407), où l'on mentionnait aussi d'ailleurs que le Livre Blanc sur la Défense de 1994 prévoyait un modèle d'armée réduite complété par un concept de "changement de format", face à l'éventualité de la résurgence à plus de vingt ans (soit après 2014) d'une menace majeure contre l'Europe occidentale de la part d'une puissance dotée d'importantes forces nucléaires et conventionnelles conduisant la France à exercer une manœuvre dissuasive avec des moyens significatifs, aux côtés de ses alliés. L'apparition de cette menace-là devait prendre suffisamment de temps pour permettre à la France de "changer le format" de son outil de défense. Or, d'une part, le modèle d'armée réduite annoncé par le Livre Blanc (et déclaré insuffisant face à une menace majeure) n'est plus qu'un lointain souvenir divisé par deux depuis lors. Et, d'autre part et surtout, la désignation en 2014 d'une menace majeure contre l'Europe occidentale, puis les multiples déclarations de guerre à la Russie, n'ont pas donné lieu au fameux "changement de format". Il a pourtant déjà passé huit ans depuis lors, soit un délai douze fois supérieur à la durée de la précédente "drôle de guerre" entre la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne en 1939 et l'attaque par celle-ci en 1940. Le gouvernement français a largement démontré depuis 2014 l'irréversibilité de ses intentions belliqueuses contre la Russie mais, au lieu de "changer le format" des forces françaises, il a continué de les réduire (d'au moins une brigade), de la même manière qu'après avoir annoncé le 25 février 2020 qu'il préférait guérir plutôt que prévenir ("*il est inutile d'essayer d'empêcher la contamination, on va plutôt* […] *soigner*") il a prohibé les traitements contre le coronavirus de Wuhan et des Contamines, interdit à la médecine de ville de soigner, puis supprimé des milliers de lits de soins intensifs.

Au-delà du déploiement d'unités aux avant-postes contre la Russie à quelques centaines de kilomètres de Saint-Pétersbourg et Sébastopol, et de la prise en charge de la composante terrestre de la Force de Réponse de l'OTAN, l'armée française participe à la formation de l'armée ukrainienne en guerre, et elle lui envoie des armements lourds pris sur

ses propres dotations, comme par exemple la douzaine de canons automoteurs CAESAR annoncés par le président Macron le 22 avril (surenchère sur les obusiers étatsuniens), avec évidemment les dizaines de milliers d'obus correspondants (dont l'armée française était déjà sous-dotée) puisque les armées post-soviétiques n'utilisent pas le calibre 155 mm mais le 152. Il s'agit évidemment d'une surenchère après que l'Allemagne ait déclaré avoir envoyé tout ce qu'elle pouvait prélever sur son armée (déjà notoirement affaiblie par son ancien ministre de la défense Ursula von der Leyen), munitions y compris, et devoir maintenant solliciter directement son industrie d'armement.
Mais il s'agit aussi évidemment d'une violation au code de conduite des pays exportateurs d'armements, puisque le gouvernement français sait que même en cas de réception de ces pièces dans l'est du pays, l'armée ukrainienne les tournerait vers les populations du sud-est, comme le reste de ses forces encerclées qui, depuis deux mois, n'ont pas retourné leurs feux vers les troupes russes en approche (pleins feux depuis peu) par le nord et le sud-ouest. La vigueur de la propagande atlanto-uniopéenne à l'ouest du rideau de presse aveugle certes les peuples, autant qu'elle désespère les états-majors sommés de préparer la contre-offensive, mais le gouvernement français sait parfaitement que le missile SS-21 ou Totchka-U (ogive à 20 sous-munitions projetant chacune 800 fragments) tombé sur la gare de Kramatorsk le 8 avril après l'annonce de trains gratuits d'évacuation, au numéro de série SH91579 inscrit à l'inventaire ukrainien et tiré de la localité de Dobropolié sous contrôle ukrainien, n'a pas été tiré par l'armée russe qui a détruit ses derniers exemplaires après l'équipement de la 448° Brigade d'Artillerie (dernière unité de SS-21) en Iskander, en 2019. En ce sens le gouvernement français, le parlement silencieux, et le cas échéant l'électorat d'aquiescement (car aujourd'hui ignorer la vérité ne peut être qu'intentionnel), sont complices de la commission de crimes de guerre contre la population civile ukrainienne, ces crimes largement répertoriés que, précisément, le gouvernement russe entend faire arrêter, puis dissuader pour l'avenir en passant publiquement en jugement sinon chaque perpétrateur du moins quelques donneurs d'ordres significatifs, comme les commandants mais aussi les conseillers étrangers de la milice Azov (d'où leur interdiction d'être capturés vivants).
Néanmoins l'envoi d'armes lourdes de dernière génération impliquant plusieurs semaines de formation comprenant aussi vraisemblablement le système ATLAS d'automatisation des tirs et liaisons (ou l'envoi discret d'opérateurs français) ne signifie pas nécessairement qu'on espère qu'elles seront livrées, déployées et utilisées dans une nasse dont l'ouverture est battue par les feux russes. Sachant qu'elles ne peuvent pas changer l'issue inéluctable de la confrontation dans l'est de l'Ukraine, qui ne peut pratiquement plus être renversée que par une frappe massive (à la percée non garantie) par des centaines de missiles de croisière à charge classique ou une dizaine à charge nucléaire, ces armes françaises sont peut-être intentionnellement vouées au même destin que le système antiaérien S-300 envoyé par la Slovaquie et détruit dès

son arrivée à Dniepropetrovsk. Leur utilité est peut-être plus politique que tactique ou anti-cités, à savoir d'une part montrer l'engagement résolu du gouvernement français avec des armes lourdes prélevées sur l'armée française, et d'autre part créer un prétexte pour un degré d'escalade supplémentaire, au minimum l'envoi de forces d'acheminement et de protection des livraisons, et éventuellement même des représailles après l'élimination des livraisons ou de leurs détachements d'accompagnement.

Pendant ce temps la Pologne parachève la montée en puissance de son armée, entre autres la 18° Division de Fusiliers Motorisés et la 6° Brigade Aéroportée sont déjà sur le pied de guerre ayant terminé le rappel de leurs effectifs, la perception de leurs dotations du temps de guerre et la définition de leurs objectifs tactiques initiaux possibles, n'attendant plus que l'ordre de traverser la frontière ukrainienne… ou biélorusse. Car l'interdiction faite au président Zelenski de signer un armistice réduit certes la probabilité d'un appel au déploiement d'une mission de pacification polonaise mais la Pologne n'attendra pas forcément une invitation russo-ukrainienne ou une permission de l'OTAN, et par ailleurs elle répète annuellement depuis sept ans la prise de Kaliningrad, avec la Lituanie et les autres pays de l'Alliance dont la France qui semble insister à y participer par son détachement symbolique en Estonie, à moins que celui-ci vise réellement Saint-Pétersbourg.

De toute façon, en commandant une force de l'OTAN qui a déclaré son objectif de livrer la province russe de Crimée à l'Ukraine, tout comme en soutenant les décisions de l'Union Européenne de participer à la guerre côté ukrainien ("*on gagnera cette guerre sur le champ de bataille*" d'après Josep Borell le 9 avril), ou en installant un drapeau ukrainien derrière le président lors de ses déclarations officielles, le gouvernement français renouvelle régulièrement son intention d'en découdre avec la Russie. Tout cela ne serait d'ailleurs que de simples *casus belli* relevant de la guerre conventionnelle menée selon les règles des pays civilisés (hormis le soutien à la milice Azov), s'il n'y avait pas pire.

Le gouvernement français a lancé une grande campagne d'incitation officielle à la haine. Au-delà de la saisie initiale de vingt-deux milliards d'euros appartenant à la Banque Centrale de Russie, il a illégalement et anticonstitutionnellement fait exproprier et confisquer sans jugement (nationaliser ou voler) les biens privés de personnes physiques et d'entreprises russes, fait licencier sans préavis voire expulser de nombreux Russes au seul motif de leur nationalité, participé à la campagne occidentale d'expulsion extrajudiciaire des Russes des compétitions sportives internationales, employé le budget de l'Etat (impôts et emprunts des citoyens) à faire haïr la Russie et les Russes dans le monde entier et à tenter de faire exclure la Russie de la communauté internationale, afin de faciliter son agression. La consternation et le dégoût profond ressentis et parfois exprimés par les Russes sont à la hauteur de leur ancienne francophilie déçue, et il faudrait désormais une véritable campagne de séduction et réconciliation

pour les convaincre que les Français ont été trompés et manipulés par le gouvernement qu'ils se sont donné.
Le gouvernement français, comme ses alliés, a institutionnalisé la diffamation et la calomnie diffusée à grande échelle sur instructions et financements publics, après avoir participé à l'interdiction des médias russes susceptibles d'apporter des corrections d'information. C'est ainsi que le public français (comme toutes les populations à l'ouest du rideau de presse) ignore qu'après le retrait ordonné de l'armée russe de Boutcha le 30 mars le maire Anatoli Fedorouk s'est réjoui le lendemain 31 car "*nous sommes tous sains et saufs*" (https://www.youtube.com/watch?v=nellEd8umKU), que l'armée ukrainienne a encore bombardé la ville pendant deux jours avant de savoir que l'armée russe s'en était retirée, que la police nationale entrée le 2 avril a diffusé une vidéo des rues désertes (avec un seul corps dans un véhicule touché par les bombardements) et a annoncé sur sa page Facebook le lancement d'une opération de nettoyage "*des saboteurs et des complices de l'armée russe*", que cette épuration a été menée par l'unité paramilitaire de Sergueï Arkadievitch Korotkikh (ancien de l'association national-socialiste russe, emprisonné en Russie puis expulsé de Biélorussie avant d'entrer à la sinistre milice Azov ukrainienne), que celui-ci s'est enregistré répondant par l'affirmative à l'un de ses subordonnés qui lui demandait, en entrant dans Boutcha, si on pouvait abattre les civils ne portant pas de brassard bleu (signe de loyauté à l'Ukraine), que la quasi-totalité des exécutés portaient un brassard blanc de neutralité envers l'armée russe (qui avait occupé Boutcha correctement pendant un mois et fourni de l'aide humanitaire), que les habitants ont été enfermés chez eux par un cessez-le-feu décrété le 2 au soir et ont découvert le 3 au matin la douzaine de corps disposés dans la rue à intervalles réguliers. Le public français a entendu des chefs d'Etat accuser la Russie de crime de guerre, voire s'engager (comme le président Biden) à faire juger le président Poutine pour cela (donc à le capturer) mais n'a pas su que le Royaume-Uni, président du Conseil de Sécurité de l'ONU, a interdit une réunion d'urgence du Conseil (dont certains membres sont neutres) pour étudier les éléments, ou qu'aucun des accusateurs grandiloquents n'a appelé d'enquête médico-légale. Le public français a d'ailleurs oublié que sa presse ne lui a pas encore rapporté les gênantes mais fermes conclusions de la commission d'enquête internationale sur le massacre de Račak du 15 janvier 1999 prétexte à l'attaque de l'Alliance Atlantique (France comprise) contre la Serbie, et ne lui a pas rapporté non plus la réunion et la conférence de presse du 26 avril 2018 au siège de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques ayant incontestablement démonté la mise en scène mensongère d'une fausse attaque chimique près de l'hôpital de Douma le 7 avril 2018 prétexte au bombardement de la Syrie le 14 avril.
Au-delà de la campagne de bannissement multilatéral de la Russie, menée tabour battant de l'Assemblée Générale de l'ONU au G20 en passant par le Conseil de l'Europe (que la Russie a fini par quitter après avoir différé cette extrémité depuis 2015), c'est un véritable climat de guerre

mondiale que la France a contribué à créer. Le gouvernement français a annoncé une “guerre économique totale”, concept inconnu des relations internationales où il n’y a que la paix et la guerre (comme le droit distingue le temps de paix et le temps de guerre), le blocus d’un Etat par tous les moyens modernes de la finance, de la télématique et des fermetures d’espaces aériens et maritimes n’étant pas plus pacifique que l’antique siège militaire d’une cité, le vol électronique de la moitié des réserves de change d’un pays n’étant pas plus pacifique que le pillage physique des coffres de sa banque centrale, et la division par deux du pouvoir d’achat d’une monnaie par la spéculation n’étant pas plus pacifique que l’interception militaire ou corsaire de la moitié des convois d’approvisionnement alimentaire de sa population. Ce que le gouvernement français a annoncé le 1er mars avec pour objectif avoué “l’effondrement de l’économie russe” n’était pas un conflit économique, mais bien les modalités économiques d’une guerre totale. Il s’agit de mesures irréversibles dans leurs effets comme dans leurs conséquences, et aucun recul n’est envisagé.

On a montré dans le Onzième Coup en quoi les prétendues “sanctions” (un terme absent de la Charte de l’ONU), tout en revendiquant un caractère punitif contraire au droit international non seulement conventionnel (onusien) mais également coutumier (multiséculaire), ne sont ni des contre-mesures licites ou pas prises par un Etat spolié pour faire cesser un tort, ni même des mesures illégitimes de coercition visant à forcer la cible à prendre une certaine décision, mais manifestement des mesures prémilitaires visant à affaiblir l’ennemi avant de l’attaquer. C’est pour cela que les gouvernements en acceptent le coût (élevé et imposé à leurs populations), de la même manière qu’un gouvernement responsable accepte d’engager les dépenses nécessaires à sa politique militaire. Concrètement, tandis que les Etats-Unis ont déjà augmenté de moitié leurs importations de pétrole russe (qu’ils entendent interdire à leur “alliés” européens) comme ils avaient déjà en 2014 profité de la baisse du commerce russo-uniopéen, la Commission Européenne s’apprête à interdire coûte que coûte l’importation de charbon et de pétrole russe (la Russie était son fournisseur principal), ce qu’elle avait différé pour “ne pas influencer” l’élection présidentielle française, ainsi que vraisemblablement l’importation de gaz du moins si l’Allemagne consent elle aussi au sacrifice volontaire de son économie. C’est d’ailleurs en vue de la récession importante qu’elle prépare, ainsi que de la pénurie alimentaire, que la Commission Européenne a fait lancer une grande campagne de consignes d’austérité, d’économie énergétique et d’accumulation de provisions auprès des populations des pays membres, peu répercutée en France en période électorale.

De la même manière la Commission Européenne a recommandé il y a quelques semaines aux gouvernements des pays membres (on l’a peu communiqué en France) de constituer des stocks nationaux de cachets d’iodure de potassium, et d’imprimer des notices d’utilisation, en préparation des événements nucléaires prochains. De leur côté les Etats-Unis ont envoyé en Ukraine des équipements de détection, protection et décontamination

nucléaire, biologique et chimique (NBC). Bien que leur activité clandestine principale en Ukraine (et dans d'autres pays européens) ces dernières décennies ait touché la recherche en matière d'armes biologiques à discriminants génétiques slaves, la campagne de frappes qu'ils annoncent depuis 2005 pour affirmer leur singularité et leur supériorité est de nature nucléaire. Ils ont d'ailleurs annoncé plusieurs fois qu'en cas d'utilisation d'armes non conventionnelles par la Russie en Ukraine ils entreraient dans la guerre au moyen d'armes non conventionnelles, pas nécessairement de la même nature que celles utilisées par la Russie. Pour mémoire la Russie n'a plus d'armes chimiques depuis 2017 (contrairement aux Etats-Unis, seul pays membre de la convention d'interdiction à en posséder), n'a pas d'armes biologiques (contrairement aux Etats-Unis qui en ont même utilisé), et démontre depuis deux mois qu'elle a désormais des armes conventionnelles cinétiques bien plus efficaces que le nucléaire tactique (seuls les Etats-Unis ont utilisé des armes nucléaires).

Les premières opérations politico-médiatiques d'imputation à la Russie de crimes de guerre commis par l'Ukraine contre sa propre population s'étant soldées par des succès, et les opinions publiques (qui importent peu) et les états-majors militaires (nécessaires aux étapes prochaines) étant, pour les unes convaincues de la monstruosité de la Russie, et pour les autres convaincus du caractère inéluctable de la guerre, la mise en œuvre du gros prétexte suprême, sur le terrain ou dans la presse, peut avoir lieu. Ce 23 avril le gouvernement russe a fait état de sa préoccupation concernant des indices de préparation de plusieurs massacres de populations (et un de troupes) ukrainiennes par des moyens NBC, en au moins quatre lieux dont il a même cité les noms, y compris l'un où la presse atlantico-uniopéenne est déjà arrivée.

Les Européens acceptent la guerre puisqu'ils ne protestent pas, alors qu'ils savent manifester pour des motifs plus futiles. En l'absence d'opposition citoyenne ou parlementaire, les décisions gouvernementales sont donc souveraines et omnipotentes. Aussi peu d'événements auraient encore quelque chance (sans garantie) d'interrompre subitement la marche à la guerre, ou d'en sortir un pays. Certes un grand pays pourrait annoncer soudain le renversement de ses alliances, ou du moins s'opposer à l'Union Européenne et ses voisins (il serait alors suivi par de plus petits). Il pourrait quitter l'OTAN aussi rapidement que la Suède et la Finlande y entrent, sans nécessairement quitter simultanément l'Alliance Atlantique mais en lançant une réflexion sur l'opportunité, sinon de la neutralité, du moins de l'indépendance stratégique. En tout cas il pourrait dans un premier temps interrompre immédiatement ses préparatifs, retirer ses troupes du front et demander à être relevé de ses responsabilités organiques tournantes dans le dispositif militaire. Un tel événement géopolitique serait de nature à interrompre la trajectoire sur laquelle l'axe atlantico-uniopéen a lancé l'Europe et le monde.

Sinon la suite prochaine des événements, et on n'entend pas par là la guerre mondiale mais la frappe nucléaire en Europe, est celle que l'on a exposée et explicitée dans le Onzième Coup de Minuit de l'Avant-Guerre.

(https://www.lulu.com/fr/fr/shop/-stratediplo/le-onzième-coup/paperback/product-1qk6rjjj.html).

Stratediplo

www.stratediplo.blogspot.com